MASCARA

Campagne de vaccination du cheptel presque achevée

La campagne de vaccination du cheptel qui a débuté vers le début avril devrait s'achever avant la fin du mois de juin dans la wilaya de Mascara. Pour le cheptel bovin sur lequel elle est effectuée contre la fièvre aphteuse, l'opération est presque terminée et ce sont environ 12 000 doses qui seront utilisés.

Le cheptel ovin évalué à plus de 400 000 têtes sera vacciné contre la clavelée. Il convient de signaler que l'espèce des caprins n'est pas concernée, parce que jugée résistance à cette maladie. Ce mercredi nous avons rendez-vous avec M. Chenine, le doyen des vétérinaires et président de l'association de la corporation Abiras El Naciri. Il nous explique que ce sont les vétérinaires particuliers mandatés qui couvrent cette campagne après signature d'un cahier des charges avec les services de la DSA.

Ils sont donc une cinquantaine à intervenir lors de cette campagne en collaboration avec les quinze subdivisons agricoles que compte la wilaya et moyennant 10 DA par tête pour les ovins et 30 DA pour les bovins. Pour les éleveurs, elle est bien sûr assurée gratuitement. Les troupeaux sont eux le jour J conduits vers un lieu de regroupement.

Notre interlocuteur nous signale que la vaccination doit être effectuée sur un cheptel en bonne santé et de préférence le matin quand les bêtes ne sont pas stressées. Il tiendra à nous préciser que pour l'espèce bovine, ce sont en priorité les vaches laitières qui sont concernées et le cheptel bovin est lui localisé dans les bassins laitiers que sont Tizi, Mascara, Oued Taria, Guerdjoum, ceux de Sig et Mohammadia ainsi que le bassin laitier de la plaine de Ghriss. Autre mesure à prendre avant la vaccination qui consiste de parasiter le cheptel. L'on apprendra que même le cheptel transhumain est vacciné.

A ce propos et lors de notre virée vers Bouhanifia, un autre vétérinaire, M. Haddour de la subdivision de Bou-Hanifia, nous fera remarquer que les troupeaux appartenant à des nomades qui s'étaient installés à Ras Bnadem du côté de Zeemaâcha, ont quitté les lieux, parce que des pertes avaient été enregistrées par les éleveurs après que des moutons avaient consommé une plante qui est généralement évité par le cheptel local. Pour la daïra de Bouhanifia où il exerce, les troupeaux de 17 200 éleveurs ont été concernés, restent les localités de Djebaïera et Zeemaâcha. Toutefois, en nous rendant près du lieudit Chorfa, à proximité de Bouhanifia, nos deux vétérinaires ont été approchés par deux citoyens qui leur demandent : «Etes-vous venus pour le vaccin gratuit», leur cheptel a eux n'a pas été vacciné.

Au milieu d'un troupeau nous apercevons une brebis qui se débat. C'est une crise, nous déclare M. Chenine, qui poursuit en nous précisant que ce sont des enterotoxomies, appelés généralement «nagra», c'est le changement d'alimentation qui est la cause de ceci quand les moutons passent par exemple de l'herbe aux parcours où ont été effectuées les moissons.

La bête doit être traitée sinon elle est perdue. Quand nous abordons la question de la couverture sanitaire, il nous est répondu que celle-ci est assez conséquente avec le nombre de vétérinaires et le personnel para-vétérinaire existant. Lorsque nous évoquons la brucellose, il nous est répondu que la wilaya de Mascara n'a pas été affectée à l'exception de 4 foyers qui ont été localisés. Cela s'effectue impérativement par l'abattage sanitaire et la bête débarrassée de ses organes est consommable.

L'éleveur, lui, est dédommagé par le fonds zoo-sanitaire. Idem pour la blue tongue, qui n'a pas causé de grands dégâts. Pour la première c'est l'introduction d'un cheptel malade dans la wilaya qui en est l'origine. Les éleveurs contactent-ils souvent les vétérinaires.

Oui, nous répondra-t-on. Les éleveurs ont changé et ils prennent conscience de cette nécessité de prémunir leurs troupeaux contre les risques. Des sorties pour consultation sont effectuées par les vétérinaires.

M. Meddeber

AÏN-TÉMOUCHENT

10 jours sans eau à El Amria

L'été ne s'est pas encore installé que la distribution de l'eau potable commence à inquiéter les populations de la wilaya de Aïn-Témouchent.

A ce titre, les habitants de Hammam-Bouhadjar ne reçoivent l'eau dans leurs robinets qu'une fois tous les huit jours, alors que ceux d'Al Amria, une fois tous les dix jours, voire plus, alors que cette commune dispose d'un monobloc de dessalement de l'eau de mer à Bouzedjar d'une capacité de 5 000m³/jour. Cette situation est de plus en plus inquiétante pour une population qui essaie tout de même de s'approvisionner en cette ressource vitale au moyen de camions-citernes à raison de 600 à 700 DA, et ce n'est pas suffisant pour ces nombreuses familles.

S. B.

ADRAR

L'exploitation des clandestins bat son plein

Adrar est en train de devenir un point de passage par excellence pour les prétendants à la conquête de l'Europe. Ils viennent des pays frontaliers et leur envie et de rejoindre les côtes espagnoles très prisées pour se fondre ensuite à travers des pays tels que l'Italie et la France.

Adrar, grâce à son développement socioéconomique, est devenu l'endroit de prédilection qui attire de jeunes Africains à la recherche d'un travail qui leur permettrait de subsister, faire des économies pour ensuite disparaître vers les destinations convoitées. Leur physique leur permet de s'intégrer facilement à la population locale et d'échapper à d'éventuels contrôles.

Cette main-d'œuvre à bon marché est très recherchée et très convoitée à cause, d'une part, des faibles prix pratiqués mais aussi de leur endurance. Leur savoir-faire est multiple et touche plusieurs domaines : broderie, couture, sculpture sur bois, cordonnerie, maçonnerie… Ils excellent surtout dans la couture traditionnelle et certains nationaux les recrutent pour les installer et les héberger et bien-entendu les exploiter. Chacun y gagne. Afin de passer inaperçus on n'hésite pas à les enfermer dans des ateliers où ils s'attellent à la fabrication de tuniques, de «bazan»… Ces produits une fois exposés et vendus sur le marché rapportent gros à leurs propriétaires et les bénéfices réalisés sont mirobolants. Chacun trouve son compte. D'autres immigrés moins qualifiés sont recrutés pour des travaux de forage et de construction. Des tâches éreintantes réalisées sous un soleil cuisant, payées à un prix dérisoire. Certains qui ont pris attache et connaissance avec la ville optent pour d'autres formes de gain facile : le vol, la prostitution, le faux et usage de faux, les faux documents de voyage... Ainsi, au courant de l'année 2007, plus de 280 cas qui les impliquaient directement furent traités. Plusieurs nationalités étaient concernées (Maliens, Nigériens, Congolais, Mauritaniens, Nigérians, Libériens, Burkinabais, Ivoiriens, Camerounais...)

D'après les services de la Sûreté ce fléau est en train de prendre de l'ampleur : 178 immigrants clandestins ont été interceptés durant le premier trimestre 2008 contre 301 en 2007. De son côté la gendarmerie fait elle aussi état des faits : arrestation de 58 clandestins (hommes et femmes).

Les personnes arrêtées n'ayant commis aucun délit à part cette infraction d'une présence illégale sont reconduites aux frontières. En attendant, Adrar vit au rythme de cette chaleur pesante et agaçante et il n'est pas rare de se voir arrêter par un clandestin : «Et monsieur, bonjour, vous n'auriez pas quelques pièces ?»

El-Hachemi S.

BOUIRA

Rencontre régionale de l'UGCAA

Alors que la crise persiste au sein de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les membres du bureau national issus du 3e congrès, à leur tête le secrétaire général Salah Souilah, poursuivent leurs rencontres régionales en vue de la tenue du 7e conseil national de l'UGCAA prévu pour le mois d'août prochain.

Ainsi, mercredi dernier, le secrétaire général et quelques membres du bureau national, ainsi que les représentants de 8 wilayas du Centre, se sont rencontrés au niveau de la salle de conférences de la maison de jeunes Mohamed-Issiakhem pour débattre des questions organiques. D'après Salah Souilah, avec cette rencontre, la quatrième du genre après celles du Sud-Est et Sud-Ouest, tenue à Laghouat, puis celle de l'Ouest tenue à Oran et celle de l'Est tenue à Guelma, l'UGCAA boucle sa série de rencontres régionales avec celle du Centre qui a eu lieu mercredi dernier à Bouira en présence de 8 wilayas du Centre.

Après ces regroupements régionaux, une rencontre nationale aura lieu le 29 juin à l'issue de laquelle seront arrêtées les dates exactes du 7e conseil de wilaya d'août prochain ainsi que son ordre du jour. En outre et s'agissant de l'agitation qui a lieu en ce moment et la contestation dont il fait l'objet, le secrétaire général Salah Souilah dira que le congrès ordinaire est prévu pour les 22 et 23 septembre 2009 et que, selon les statuts et les règlements intérieurs de l'UGCAA, le conseil est souverain et ses membres pourront décider s'ils le voulaient de rapprocher cette date. Pour rappel, au mois de mai dernier et à l'initiative de quelques secrétaires nationaux et quelques représentants du conseil national dont celui de Sétif, avaient installé une commission nationale de préparation d'un congrès extraordinaire dont la date est fixée à décembre prochain. Cette initiative est contestée par l'aile représentée par le secrétaire général en exercice Salah Souilah et d'autres représentants du conseil national lesquels poursuivent leurs rencontres ordinaires en vue de la tenue du 7e conseil national où seront probablement débattues la question du «congrès extraordinaire, selon les contestataires», ou «congrès ordinaire avancé de quelques mois selon les termes utilisés par le secrétaire général en personne».

Y. Y.

BOUIRA

Les enseignants de tamazight protestent

Les enseignants de tamazight dans le cycle secondaire ont adressé, récemment à leur tutelle, une lettre de protestation concernant leur exclusion de la correction des épreuves du bac.

D'après une requête adressée à notre bureau, aucun enseignant parmi la dizaine qui enseigne cette langue au niveau des lycées de Bouira n'a été convoqué.

Une marginalisation qui ne dit pas son nom, selon eux, et qu'ils n'arrivent pas à expliquer.

Pour rappel, le tamazight est introduit pour la première fois dans l'histoire du pays dans les épreuves du baccalauréat. A Bouira, un seul centre d'examem a été retenu pour cette épreuve ; il s'agit du lycée Nasr Eddine de M'chedallah où 70 candidats ont passé cette épreuve.

L'opératrice d'Algérie Télécom ne sait pas

C'est un abonné ordinaire dont le téléphone est coupé qui s'est déplacé ce mercredi vers les services d'Algérie Télécom de Bouira pour se renseigner sur cette coupure. Renseignement pris, la préposée au guichet lui répond que la coupure est due au non-payement de la facture.

Retard de payement ? Dans la facture datée du 31 mai 2008 et adressée au client une semaine plus tard, il est stipulé que le payement devait se faire sous quinzaine, soit avant le 15 juin 2008.

Soit ! Mais le client voulait savoir pourquoi dans bien des cas, lorsque le délai est passé, l'abonné se voit couper l'envoi mais pas la réception, laquelle réception est également coupée si dans un délai de quinze jours supplémentaires, la facture n'est pas payée.

Chose qui n'est pas le cas pour notre abonné.

La proposée au guichet à qui il demandait des explications sur ce sujet, n'a trouvé de réponse que de lui dire que les coupures se font au niveau central à Alger et qu'il faudra poser la question à ces gens-là. Rien que ça ! Pauvre Algérie !

L'association des 168 Logements exige la transparence

Bernés dans la première opération qui avait eu lieu en mai 2006 lorsque 132 logements sur les 300 furent attribués dans des conditions opaques, les 168 futurs acquéreurs de ces logements AADL se sont constitués en association afin de défendre leurs droits.

A commencer par le respect de la liste laquelle selon eux, devait être rendue publique pour que les futurs acquéreurs soient rassurés. Ensuite, les délais d'achèvement de ces logements réaffectés à Safami après la résiliation de Reflet d'Art.

Pour rappel, la wilaya de Bouira a bénéficié dans le cadre du programme national de location-vente de 300 logements construits sur deux sites, l'un à Aigoune-Ali avec 132 logements et confié à l'entreprise Safami, et l'autre à la cité Farachati avec 168 logements et confié à Reflet d'Art.

Entamé en septembre 2003, le premier site de 132 logements a été achevé et attribué en mai 2006, alors que le site des 168 logements a connu des fortunes diverses.

Aujourd'hui, plus de deux années après l'attribution du premier site, les 168 logements ne sont toujours pas achevés, bien que le payement de la première tranche ait été effectué par les 300 acquéreurs en même temps en janvier 2004.

Y. Y.